

*Le plein
d'animations et
de projets pour
notre territoire !*



Les ateliers de motricité - p.3



Le Pass Thelle Bus évolue - p.5



Thelloise, un territoire à entreprendre - p. 6

Le mot du Président, Jean-François MANCEL



Et maintenant : En avant !

Grâce à la mobilisation de mes vice-présidents et de nos collaborateurs ainsi qu'à l'actif soutien des conseillers communautaires les plus grandes difficultés de la fusion ont été surmontées.

Nous pouvons désormais aller de l'avant. S'il nous est apparu plus efficace de rendre aux communes la compétence jeunesse, aider les familles pour les plus petits reste au coeur de nos priorités.

Le Pass Thelle Bus dessert désormais tous les habitants du territoire. Le développement accéléré des zones d'activités économiques va augmenter l'offre d'emplois.

Nous préparons un partenariat avec la chambre d'agriculture comme nous l'avons fait avec la chambre de commerce et d'industrie et celle des métiers.

Après avoir pris la responsabilité de l'assainissement collectif et de la gestion des eaux, nous préparons un plan d'action destiné à protéger notre environnement.

A l'automne, nous engagerons le débat sur le financement de la collecte et du traitement des déchets. Dans tous les domaines Thelloise va de l'avant pour ses habitants.

Retrouvez l'actualité de la Communauté de communes Thelloise sur les réseaux sociaux facebook, twitter et instagram



Communauté de communes Thelloise

-  **Superficie du territoire**
315 km²
-  **Nombre de communes**
41
-  **Population en 2014**
61 000 habitants

Communauté de communes Thelloise

7 avenue de l'Europe - BP 45 - 60530 Neuilly-en-Thelle Cedex - Tél. 03.44.26.99.50 - Fax. 03.44.26.99.77

 thelloise.fr

 [thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

 [@Thelloise](https://twitter.com/Thelloise)

Dépôt légal : Thelloise Mag - Le journal de la Communauté de communes Thelloise
Directeur de la publication : Michel Le Tallec, Vice-Président chargé de la communication

Réalisation & coordination : m.charbonnier@thelloise.fr
Rédaction : Equipes Thelloise 27 500 exemplaires : Imprimerie Polyservices



Des parcours stimulants et variés !
Réservés aux enfants d'âge préscolaire à partir de 18 mois, les ateliers de motricité s'avèrent essentiels au développement de l'enfant. Ils contribuent à faciliter l'ensemble des apprentissages (s'asseoir, se tenir debout, ramper, se déplacer...).

Pour y participer, l'enfant doit savoir marcher et doit être accompagné de son assistante maternelle ou d'un parent.

Ces ateliers se déroulent au siège de la Communauté de communes Thelloise à Neuilly-en-Thelle uniquement sur inscription auprès du Relais Assistantes Maternelles.

L'animation est assurée par un professionnel de l'association CLEC (Cercle de Loisirs Educatifs) de Chambly. Ce partenariat existe depuis 6 ans déjà !

**Vous êtes parents ou assistantes maternelles ?
Renseignez-vous : 03.44.26.99.50**

PASS PERMIS CITOYEN
POUR BIEN DÉMARRER
DANS LA VIE
POUR TOUS LES JEUNES DE L'OISE DE 18 ET 19 ANS*

Je bénéficie d'une aide de 600 €...
(pour financer mon permis B ou 217C)

... grâce à 70 heures de mon temps
dédiées au service d'une collectivité ou d'une association

*AIDE DÉPARTEMENTAIRE DE SOLIDARITÉ

E N T R E T I E N

avec Karine ONDARSUHU
assistante maternelle
à Balagny-sur-Thérain

Depuis quand êtes-vous assistante maternelle ?

J'ai reçu mon agrément en 2017, j'avais déjà de l'expérience car j'ai mon CAP Petite Enfance et je travaillais dans une crèche.

Comment avez-vous connu les ateliers du Relais Assistantes Maternelles (R.A.M) de Thelloise ?

Suite à mon agrément, le R.A.M m'a contacté par courrier pour me proposer des ateliers.

Quels sont les avantages des ateliers organisés par Thelloise ?

Les enfants adorent y participer, ils bougent, s'amuse et rencontrent d'autres enfants. De mon côté je trouve ça vraiment agréable d'échanger avec les autres collègues. Je réserve les ateliers une à deux fois par semaine selon les places disponibles.

Qu'en pensent les parents ?

Ils y sont vraiment favorables pour l'éveil de leurs enfants. Dès qu'un couple me propose une nouvelle garde, je parle de ces ateliers, c'est un vrai plus !

Thelloise soutient ses jeunes

Le Pass Permis Citoyen

Une aide forfaitaire de 600 € octroyée par le Département aux jeunes qui souhaitent obtenir leur permis B, en contrepartie d'une action citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association, afin de faciliter leur insertion professionnelle, mais aussi de renforcer l'esprit citoyen et de créer du lien social. Depuis 2016, 8 jeunes du territoire ont pu profiter du Pass Permis Citoyen en réalisant leur contribution citoyenne au sein de notre collectivité.

**Découvrez les autres aides du Département
(Pass BAFA, Ordi, Collège, étudiants...)
sur www.oise.fr**

L'assainissement se la joue collectif

Depuis 2017, la Communauté de communes Thelloise a repris la gestion de l'assainissement collectif jusqu'ici à la charge des communes.

Les contrats de Délégations de Service Public (DSP) qui liaient les communes à des exploitants privés, sont désormais transférés et gérés par la Communauté jusqu'à leur échéance. Les régies municipales, quant à elles, passent en régie communautaire. **Tous les projets de travaux engagés par les communes sont poursuivis.**

La Communauté met en chantier l'harmonisation des pratiques et des coûts à terme sur le territoire. Des programmes pluriannuels d'investissement seront établis : **la recherche du meilleur service pour l'utilisateur au meilleur coût sera le moteur de la démarche communautaire.** De premières économies d'échelle seront réalisées prochainement avec le lancement en 2018 d'une unique Délégation de Service Public (DSP) en remplacement de sept anciennes ne réunissant qu'une ou deux communes.

Monsieur Pierre DESLIENS, vice-président, s'est vu confier début 2018 cette compétence importante en termes de gestion et de travaux à l'échelle de Thelloise. Un service assainissement communautaire a été constitué afin d'assurer la gestion et le suivi des nombreux marchés (DSP, travaux,...) ou pour répondre aux demandes des usagers.

Le financement de l'assainissement

En France, « l'eau paye l'eau » : toutes les charges des services d'assainissement sont supportées par la facture d'eau (contrairement à d'autres pays qui peuvent faire supporter une partie de ces charges par les impôts). Ainsi, les investissements liés à la création ou au renouvellement de canalisations sont financés intégralement via le prix de l'eau (part assainissement).



Contact Service Assainissement : 03 44 26 99 50

Thelloise, compétente en Gemapi

Depuis le 1er janvier 2018, Monsieur Michel FRANCAIX vice-président, a la charge de cette nouvelle compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui recouvre notamment l'entretien des rivières.

L'entretien des cours d'eau est une obligation relevant avant tout des propriétaires riverains. Néanmoins, des syndicats de rivières avaient été créés afin d'intervenir en domaine public ou pour mener des études et travaux d'intérêt général. La Communauté de communes Thelloise a donc été amenée à se substituer aux syndicats de rivière existants : le syndicat du Thérain, le syndicat de l'Esches, le syndicat de la Thève et le syndicat du ru de Cires.

Au service de la GEMAPI, deux agents travaillaient pour le syndicat du ru de Cires (sur les communes d'Ully-Saint-Georges, Foulanges, Cires-lès-Mello, Balagny-sur-Thérain). Depuis leur arrivée à Thelloise, ils réalisent l'entretien du ru du Sillet (Silly-Tillard, Ponchon, Noailles, Berthecourt).



Un entretien régulier est une nécessité pour permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer au bon fonctionnement écologique de la rivière. Cet entretien consiste à procéder de manière périodique (en général tous les ans) aux opérations suivantes :

- Enlever les embâcles les plus gênants, tels que les branches et troncs d'arbre, qui entravent la circulation naturelle de l'eau ;
- Entretenir la végétation des rives notamment par élagage, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges ;
- Faucher et tailler éventuellement les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau.

Chère Madame, Cher Monsieur,

Pour vos déplacements, quels qu'ils soient, Thelloise met à votre disposition le « Pass Thelle Bus ».

À partir du 16 juillet, l'offre de transport à la demande du Pass Thelle Bus évolue.

Votre Communauté de communes Thelloise, désormais riche de 41 communes, vous propose à partir du 16 juillet 2018 une nouvelle offre de transport qui vous permet d'utiliser le Pass Thelle Bus pour vos trajets quotidiens ou occasionnels.

Le territoire est ainsi desservi par 2 services :

- Le service Gares
- Le service Centre Bourgs

Souhaitant que ce nouveau mode de transport vous soit utile et agréable, je vous souhaite de bons déplacements avec le Pass Thelle Bus.

Jean-François MANCEL
Président de la Communauté de communes Thelloise



Le service GARES

Où peut-on aller ?

Le Pass Thelle Bus dessert les gares de Saint-Sulpice, Laboissière-en-Thelle, Cires-Lès-Mello, Chambly et Chantilly

Le service CENTRE BOURGS

Où peut-on aller ?

Le Pass Thelle Bus dessert les Bourgs-Centre de Noailles, Sainte-Geneviève, Neuilly-en-Thelle, Chambly, Beauvais et Méru.

Comment vous informer et réserver votre trajet ?

1. Contactez Oise Mobilité



2. Indiquez votre destination
3. Choisissez vos horaires
4. Validez votre réservation

Ce qui change :

- Nouvelles dessertes : Gares de Cires-lès-Mello, Laboissière-en-Thelle et Chantilly
- La desserte de Méru sera assurée en lien avec les correspondances des trains
- Des moyens matériels supplémentaires sont mis en place pour assurer un transport à la demande vers Beauvais
- La ligne vers Chambly est conservée uniquement pour la desserte de la gare. Les trajets en journée seront assurés par le transport à la demande



ENTRETIEN

avec **Philippe Vincenti**,
Vice-Président au développement économique,
à l'emploi et au tourisme

Pourquoi et comment l'action de la Communauté de communes s'étend et se renforce ?

C'est par la force de la loi que l'action des intercommunalités se renforce depuis le 1er janvier 2017. La loi NOTRe a en effet réorganisé la compétence Développement économique : désormais seule la Région est chef de file et décide des actions à mener, des aides à accorder aux entreprises et des filières à privilégier, à travers son Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Evidemment ce document a été rédigé en co-production avec les territoires pour tenir compte de ce qui se faisait déjà. Notre collectivité a participé activement à la concertation.

La Région Hauts-de-France a choisi de « porter une nouvelle vision, large et ambitieuse, tournée résolument vers l'avenir, pour un développement équilibré des territoires et le rayonnement international ».

Elle se positionne comme pionnière de la 3ème révolution industrielle, maritime et agricole, comme plateforme européenne de la logistique et du commerce international, comme porte d'entrée en Europe pour les activités tertiaires et universitaires, comme modèle innovant pour les services à la personne, la santé et la Silver économie, comme région des industries créatives et de l'accueil (image, culture, sport, artisanat, tourisme).

Après les régions, ce sont les intercommunalités qui sont devenues compétentes et qui se sont vu confier l'aménagement, la création, la gestion et l'entretien de toutes les zones d'activités.

L'enjeu est de penser et d'organiser à l'échelle du territoire l'accueil et le développement des entreprises, toutes les entreprises, sans compétition entre communes mais avec des critères objectifs d'implantation : les entreprises de logistique ou de commerce ne s'installent pas loin des axes rapides de transport.

L'intercommunalité va rendre plus efficace le parcours résidentiel des entreprises, en fonction de leur nature, de leur besoin, et de leur croissance.

Aujourd'hui, la problématique de notre territoire est de se doter d'une offre foncière et immobilière à la hauteur de la demande des entreprises. C'est notre principal enjeu des années à venir.



Le territoire de Thelloise est idéalement situé, à la fois porte d'entrée de la Région Hauts-de-France, sur le trajet direct de Beauvais et son aéroport. Au contact immédiat avec l'Île-de-France, les zones d'activités du Val d'Oise et l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle.

Bénéficiant d'une excellente desserte routière et ferroviaire et du déploiement de la fibre optique, le développement économique de Thelloise est possible dans un cadre préservé de paysages protégés et valorisés et au cœur d'un riche patrimoine architectural et historique.

Ce sont pas moins de 4 000 chefs d'entreprises qui ont choisi de s'implanter sur notre territoire. 25 zones d'activités accueillent un tissu varié de PME dites « productives » tournées vers des marchés régionaux, nationaux et même internationaux, de grands groupes à la pointe de la technologie et de l'innovation, des artisans et commerçants répondant aux besoins de la population.

Ce sont aussi des habitants actifs, qui souffrent moins de chômage que le reste de la population nationale, mais qui vont travailler à l'extérieur du territoire.

Ces ressources qui migrent quotidiennement sont les bases du développement pour les entreprises installées ou celles qui cherchent à s'implanter.



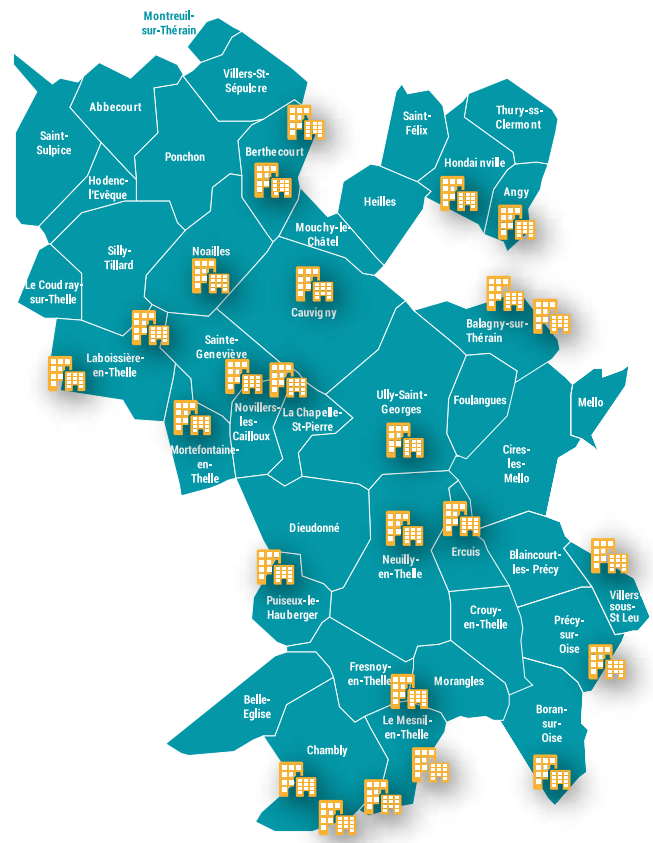
+ d'infos : 03.44.26.99.50
www.thelloise.fr

La politique locale du commerce, une compétence à définir à travers l'intérêt communautaire

La politique locale du commerce est restée une prérogative de la commune sauf à laisser le choix aux EPCI de définir les actions qui seraient d'intérêt communautaire. La Communauté de communes Thelloise a jusqu'au 31 décembre 2018 pour se mettre d'accord avec ses communes membres sur les actions qui lui seraient transférées, comme par exemple l'observation du dynamisme commercial, la mise en place d'une stratégie politique et d'une instance de concertation du commerce, les actions auprès des commerçants (accueil, aide à l'installation, accompagnement dans la professionnalisation et le numérique, etc.), les actions d'animation à vocation commerciale, l'appui au développement de projets, les opérations d'aménagement commercial. Certaines actions qu'elle mène déjà !

Les zones d'activités en Thelloise

Depuis 2018, Thelloise gère et entretient 25 zones d'activités publiques, ce qui représente près de 245 hectares consacrés à l'accueil des entreprises.



Sur toutes ces zones, des actions vont être mises en œuvre : une signalétique systématique et homogène, la requalification des espaces publics, l'apport de services pour les entreprises installées, une écoute pour répondre à leurs besoins, une veille sur les disponibilités foncières et immobilières pour éviter des sites inoccupés.

Notre collectivité travaille déjà avec ses communes membres pour préparer l'avenir et définir les futures zones à développer à moyen et long terme, afin de favoriser l'accueil de nouvelles entreprises, mais aussi proposer aux entreprises du territoire un panel de solutions immobilières correspondant aux différents moments de leur vie : hôtels d'entreprises, locaux en location de différentes surfaces, locaux à l'achat, parcelles à construire.

La stratégie de développement économique

Thelloise s'engage dans une démarche ambitieuse de définir sa stratégie de développement économique et d'accueil de nouvelles entreprises sur son territoire. Elle se fait accompagner par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise pour définir les forces sur lesquelles s'appuyer et les faiblesses à corriger.

D'ici la rentrée, Thelloise doit définir un cap et une stratégie sous la forme d'un plan d'actions pour les 5 ans à venir. D'ores et déjà, nous savons que nous interviendrons en complément des actions régionales et que nous devons concilier besoins de développement et sobriété foncière. Pour autant, nous devons nous inscrire dans une démarche prospective en se préparant aux mutations économiques et en accompagnant les filières stratégiques du futur. Favoriser les relations entre les habitants et leur économie locale à travers les circuits courts, l'économie circulaire, l'artisanat et les services de proximité répondant aux besoins quotidiens, constitueront autant l'orientation.

Rendez-vous dans le prochain numéro du Mag' Thelloise pour découvrir le plan d'actions du Schéma de Développement Economique de la Communauté de communes Thelloise.

Le partenariat avec des organismes spécialisés

Au-delà de créer, aménager et gérer les zones d'activités, le rôle du développement économique, c'est aussi de promouvoir le territoire, de faciliter l'implantation et le développement des entreprises. Pour cela Thelloise s'appuie sur un réseau de partenaires, tous spécialisés pour répondre au plus près aux besoins des créateurs et entrepreneurs.

Nous avons signé une charte de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise pour bénéficier de la présence sur notre territoire d'un chargé de mission spécialisé dans l'accompagnement des artisans et commerçants dans toutes leurs problématiques : développement de l'activité, difficultés passagères, appui aux démarches de conformité ou qualité, projets d'embauche, etc.

Toujours grâce à la collaboration avec les Chambres consulaires, nous nous engageons dans des actions de soutien à la création et la reprise d'entreprises : des réunions d'information sont organisées à Neuilly-en-Thelle, présentant les outils d'accompagnement des créateurs/repreneurs. Nous soutenons financièrement la création, la reprise et le développement d'entreprises par l'intermédiaire des plateformes d'initiative locales Initiative Oise Ouest et Initiative Oise Sud. En 2017, ces associations ont financé la création, la reprise ou le développement de 26 entreprises sur le territoire, ce qui a permis la création ou le maintien de 38 emplois.



CMA - 03.44.10.14.14 - www.cma-oise.fr
 CCI - 03.44.79.80.81 - www.oise.cci.fr
 Initiative Oise Beauvais - 03.44.03.30.30
 Nogent sur Oise - 03.44.24.05.63



la gestion des déchets



C'EST DÉCIDÉ : JE RÉDUIS MES DÉCHETS !

La Communauté de communes Thelloise s'est engagée en décembre 2016 dans un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) qui a été étendu en février 2018 à l'ancien territoire de la Ruraloise suite à la fusion des communautés de communes.

Ce programme d'actions vise à réduire la quantité et la toxicité de l'ensemble des déchets produits sur le territoire par les habitants, les collectivités et les professionnels.

Pourquoi réduire les déchets ?

Nous utilisons les ressources naturelles, qui sont transformées et transportées pour obtenir les objets que nous achetons. Ensuite, les emballages deviennent vides, les objets se cassent et nous les jetons : ils deviennent des déchets qui sont collectés, triés, recyclés, incinérés ou enfouis.

Les quantités de déchets ont fortement augmenté dans les dernières décennies. Le tri des déchets pour valoriser la matière par le recyclage est important.

Réduire la quantité de déchets que l'on jette l'est encore plus pour économiser les ressources naturelles, les énergies, et réduire l'impact sur l'environnement, maîtriser les coûts de gestion des déchets et réduire le gaspillage.

Comment réduire les déchets ?

Dans le PLPDMA de la CC Thelloise, les actions se déploient en 9 thématiques :

- Le compostage
- Le jardinage sans produits phytosanitaires
- Le broyage
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- Les éco-achats
- Le réemploi, la réparation et la réutilisation
- Le stop-pub
- La réduction de la toxicité
- La réduction des déchets des professionnels

Le PLPDMA a fait l'objet d'une consultation du public. Il est aujourd'hui consultable sur le site internet de la Communauté de communes www.thelloise.fr

 Actus, infos, trucs et astuces - Retrouvez-nous sur [facebook.com/Gestion.dechets.thelloise](https://www.facebook.com/Gestion.dechets.thelloise)

Gestion Valorisation
et Prévention des déchets

Animations gratuites sur le jardinage au naturel

Votre composteur sent mauvais ?

Vous trouvez que vous devez attendre longtemps avant d'obtenir du compost ? Vous ne souhaitez pas utiliser de produits chimiques dans votre jardin ?

Vous voulez réutiliser vos déchets végétaux dans votre jardin ?

Inscrivez-vous aux ateliers gratuits de la Communauté de communes sur le « Jardinage au naturel » et le « Compost ». Vous y trouverez les réponses.



Participez aux animations « Les jardins s'emmèlent » en partenariat avec le CPIE Picardie !

Cette année vous pourrez apprendre à cuisiner les fanes, démarrer un jardin au naturel ou conserver vos légumes grâce à la lactofermentation (procédé de conservation avec du sel et des ferments lactiques naturels, sans avoir besoin de chauffer les conserves)...



Retrouvez les dates des animations sur notre site internet www.thelloise.fr ou sur notre page Facebook @gestion.dechets.thelloise

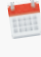
Agenda 2018


* Inscriptions,
horaires et lieux
CONTACT :

03 44 26 99 50

Et d'autres événements
à venir dans l'année.

 Mercredi 19 septembre
Atelier «jardinez au naturel»*

 Samedi 6 octobre
Atelier compost*

 Vendredi 19 octobre
Atelier «jardinez au naturel»*

Déchetteries de la CC Thelloise tous gagnants !

Votre nouveau service intercommunal de valorisation des déchets, le SMDO met en place :



► **de nouveaux horaires** pour faciliter l'accès à vos déchetteries

► **des agents pour vous guider et vous conseiller** dans votre tri

► **un accès contrôlé** pour limiter l'entrée aux seuls habitants du SMDO*

► **des équipements performants** répondant aux normes

► **une meilleure valorisation de vos déchets**

► **une gestion optimisée** pour réduire les coûts de fonctionnement

* Conditions particulières pour les professionnels, tarifs sur demande au SMDO

3 cartes valables dans les déchetteries SMDO



Tous les détenteurs de l'une de ces cartes ont accès à toutes les déchetteries gérées par le SMDO

Horaires des déchetteries

- Le Mesnil-en-Thelle
 - Neuilly-en-Thelle
 - Sainte-Geneviève
- lundi **14H00-18H00**
► mardi au samedi **9H00-12H00 | 14H00-18H00**
► fermé le lundi matin, le dimanche et jours fériés

- Abbecourt
 - Laboissière-en-Thelle
 - Villers Saint Sépulcre
- lundi **14H00-18H00**
► mardi au samedi **9H00-12H00 | 14H00-18H00**
► fermé le lundi matin, **le jeudi**, le dimanche et jours fériés

- Saint-Leu-d'Esserent*
 - Lamorlaye*
- mardi au samedi **9H00-12H00 | 14H00-18H00**
► dimanche **9H00-12H00**
► fermé le lundi et jours fériés

*Pour les communes de Blaincourt-les-Précy, Boran-sur-Oise, Cires-les-Mello, Mello, Précy-sur-Oise, Villers-sous-Saint-Leu : se rendre aux déchetteries de Saint-Leu-d'Esserent ou Lamorlaye.

le S.C.O.T

Schéma de Cohérence Territoriale

Le diagnostic territorial du SCOT a débuté. Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui fixe les règles d'un aménagement et d'un développement plus durables, économes en espace et en ressources. Le SCOT est un document vivant, il peut être, si nécessaire, modifié ou révisé dans son ensemble.

Par délibération en date du 11 décembre 2017, le Conseil communautaire a prescrit la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

La révision du SCOT durera environ deux ans, jusqu'en décembre 2019. Une première réunion de travail s'est tenue le 19 avril 2018 sur l'environnement et les paysages de la CC Thelloise. Elle a réuni une quarantaine d'élus et de personnes publiques associées à la révision du SCOT. Le travail s'est poursuivi en mai, sur les thématiques équipements, réseaux, mobilité et transports. Le 28 juin, les thèmes du développement économique et du tourisme seront abordés. En septembre 2018, la question de l'habitat clôturera ce diagnostic.



Les habitants sont invités à émettre des observations sur les documents. Un dossier, composé des comptes-rendus et présentations ainsi que d'un registre mis à disposition du public, est disponible à l'accueil de la Communauté de communes Thelloise aux heures et jours habituels d'ouverture.

Des informations sont également consultables sur le site de la Communauté de communes Thelloise depuis mai 2018 (www.thelloise.fr).



Contact / Observations : scot@thelloise.fr

le P.C.A.E.T

Plan Climat Air Energie Territorial

En cohérence avec les objectifs du SCOT, la Communauté de communes Thelloise a souhaité s'inscrire en avril 2018 dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Afin de bénéficier d'un état des lieux exhaustif des énergies existantes ou à développer sur le territoire, une Etude de Planification Energétique avec l'assistance du Syndicat d'Electricité de l'Oise (SE60) est entamée.

Cette étude contiendra 70 % des éléments nécessaires au PCAET et devrait durer une année.

Le PCAET a pour objectif d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie.



+ d'infos sur le PCAET : 03.44.26.99.50
contact@thelloise.fr

Retrouvez votre swing !

Chambly



Golfers experts ou débutants, découvrez J'Swing le concept innovant de golf indoor pour vous entraîner et perfectionner votre swing sur tous les plus grands parcours du monde !

Grâce à des simulateurs, travaillez l'ensemble de vos coups (coups à plus de 250 m, intermédiaires ou à moins de 100 m) accompagnés par le fondateur Romain LEROY et Pierre-Antoine NOTARANTONIO, un professeur de plus de 20 ans d'expérience, diplômé d'état.

Deux passionnés de golf sont à l'initiative de ce concept afin de créer une activité qui va permettre aux golfeurs et non-golfeurs de découvrir, s'entraîner et faire une partie de golf en 1h.

Ouverture prévue en septembre 2018

1, 2, 3 cueillez !

📍 Puiseux-le-Hauberger



Jean-François Mancel et la famille Liénart lors de l'inauguration le 31 mai 2018

La cueillette Chapeau de Paille d'Anserville se situe au sud de l'Oise à seulement 5 km de Chambly, sur la départementale D1001 Paris/Beauvais, sur 6 hectares de champs.

Une histoire familiale

En 2017, Quentin Liénart âgé de 23 ans, a intégré le cercle agricole familial avec pour ambition d'ouvrir au printemps 2018 une cueillette de fruits, légumes et fleurs en libre-service. Les générations se suivent à la ferme de Puiseux-le-Hauberger. Quentin marque la 4ème génération d'agriculteurs, imprégné depuis son plus jeune âge par la passion de l'agriculture.

Depuis la mi-mai 2018, la fraise en libre-service a fait son grand retour sur le territoire !

Redécouvrez la saisonnalité

Aujourd'hui, Quentin et son équipe de maraîchers cultivent des fruits, légumes et fleurs de saison sur 6 hectares de potager.

Quentin Liénart nous explique le principe de la cueillette :
«A l'entrée de la cueillette, comme dans toutes les cueillettes Chapeau de Paille, nous mettons à votre disposition des brouettes, des paniers, des sécateurs : HOP ! direction le potager ! Faites-vous plaisir, profitez d'un bon moment de détente seul ou en famille. Ici, l'origine locale c'est une évidence ! Vous verrez, il n'y a rien de meilleur qu'une tomate ou une fraise tout juste cueillie à maturité. Un gage d'authenticité, de fraîcheur et de qualité.

Notre volonté est de vous faire retrouver le vrai goût des produits au plus juste prix. Ainsi, de fin-mai jusqu'à mi-novembre, vous pourrez venir cueillir, au rythme des saisons plus de 60 variétés de fruits et de légumes. Ces variétés sont sélectionnées sur leurs qualités gustatives et cultivées dans le respect d'une agriculture raisonnée et durable.

Fin mai, vient le temps des fraises en plein champ. C'est le moment de faire de succulentes tartes, des coulis, des sorbets et des confitures. Sans oublier les premières salades, radis, navets, concombres, oignons blancs, pommes de terre primeur...»

Pensez aussi à la ratatouille : tomates avec toutes les variétés anciennes (de la cœur de boeuf à la tomate ananas...), tomates cerises, aubergines, courgettes, poivrons...

Fleurissez-vous avec de magnifiques fleurs (glaiéuls, dahlias...) pour faire de beaux bouquets qui viendront embellir et apporter une touche de couleur à votre maison !

Retrouvez-nous sur notre site internet et notre page facebook :
www.cueillette-anserville.fr - facebook.com/cueilletedanserville
le lundi : 14h à 19h du mardi au dimanche : 9h30 à 12h30 et 14h30 à 19h

C'est notre histoire ...

📍 Saint-Sulpice



Le GHSS, Groupe Historique de Saint-Sulpice, a un peu plus de deux ans d'existence maintenant. Cette jeune association a pour but de recueillir la mémoire de nos anciens, de la sauvegarder et de la partager par le biais de causeries et d'expositions. Beaucoup de travail a été accompli ces deux dernières années.

Romain Poessel, président du GHSS nous en parle :

«Nous nous sommes entretenus avec plusieurs personnes sur la vie à Saint-Sulpice du début du 20ème siècle, nous avons organisé plusieurs manifestations et notamment les journées européennes du patrimoine dans notre église de Saint-Sulpice. Pour certaines de ces occasions, nous avons édité des bulletins, nous en avons deux pour le moment, sous forme de livret aide-mémoire. Un sur les journées du patrimoine et un sur les Chantepie.

Nous avons également publié un ouvrage complet sur l'histoire de Saint-Sulpice. Il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir, car l'histoire de notre village, aussi petit soit-il, est bien plus riche que ce que l'on pense. Cette année, nous allons organiser le centenaire de l'armistice de 1918.»

A cette occasion, l'association présentera les poilus qui ont participé à la grande guerre et qui pour certains y ont laissé leur vie. Si vous avez des objets, des photos, des documents ou des anecdotes historiques à partager, contactez-les ! Vous aimez l'histoire et vous avez des disponibilités, n'hésitez pas à les rejoindre. Peut-être ferez-vous des découvertes intéressantes ?

Contact : Romain Poessel
Groupe Historique de Saint Sulpice • 06 37 08 08 61
www.histoire-saint-sulpice-oise.fr

CET ÉTÉ TOUS À LA PISCINE



29°C
DANS L'EAU

**SNACK • TOBOGGAN • STRUCTURE GONFLABLE
STAGE DE NATATION • ZUMBA**

638 rue Anatole France, 60230 Chambly

01 30 28 98 74 • www.aquathelle.fr  



Aquathelle
Centre aquatique